

4. La transparence a aussi une dimension internationale. Il est essentiel que les Gouvernements parviennent à un consensus sur l'attitude à adopter face aux politiques d'ajustement. Les Délégués sont d'accord pour penser qu'il y a lieu de renforcer encore les mécanismes institutionnels de notification, de consultation et de coopération dans les cas où les mesures intérieures d'aide risquent de provoquer des frictions internationales. Ils ont reconnu l'importance de cette coopération si l'on veut éviter que des pays fassent retomber sur d'autres la charge de l'ajustement et en particulier des problèmes de l'emploi dans certaines branches, si l'on veut rompre le cercle vicieux du processus cumulatif qu'impliquent les surenchères en matière de subvention, si l'on veut rétablir la confiance nécessaire à l'investissement et préserver les avantages d'un système d'échanges mondiaux ouverts. Ces mécanismes devraient conserver un caractère véritablement multilatéral et non prendre des formes bilatérales, et ils devraient aider l'OCDE, le GATT, le FMI et les autres organisations internationales à jouer leurs rôles respectifs.